

430484-2026 - Hange

Prantsusmaa – Insener-tehnilised teenused – Maitrise d'Œuvre amélioration des ouvrages hydrauliques du quartier La Marine - Commune de Sainte-Suzanne

OJ S 119/2026 24/06/2026

Hanketeade või kontsessiooniteade – üldkord

Teenused

1. Hankija

1.1. Hankija

Ametlik nimi: CINOR - Communauté Intercommunale du Nord de la Réunion

E-posti aadress: achat.marche@cinor.re

Hankija õiguslik vorm: Kohalik omavalitsus

Hankija tegevus: Üldised avalikud teenused

2. Menetlus

2.1. Menetlus

Pealkiri: Maitrise d'Œuvre amélioration des ouvrages hydrauliques du quartier La Marine - Commune de Sainte-Suzanne

Kirjeldus: Le quartier de la Marine à Sainte-Suzanne, implanté sur une ancienne zone humide, est fortement exposé aux inondations par ruissellement en raison d'un fonctionnement hydraulique défavorable et d'un réseau pluvial insuffisant malgré des travaux récents. Le passage du cyclone Béal en 2024 a accentué ces dysfonctionnements et renforcé les attentes des habitants et des élus en matière de sécurisation hydraulique et de réduction rapide du risque inondation. Dans ce contexte, la CINOR souhaite engager la mise en œuvre des infrastructures et aménagements nécessaires afin d'améliorer le fonctionnement hydraulique du secteur et de renforcer durablement la protection des populations et des biens face au risque inondation. Ainsi dans le cadre de la présente consultation, la CINOR souhaite recruter le maître d'œuvre qui l'accompagnera dans la réalisation de cette opération.

Menetluse tunnus: 38b1104e-24b5-47ff-8977-bc945f31d7ad

Menetluse liik: Avatud

Kiirendatud menetlus: ei

2.1.1. Eesmärk

Lepingu olemus: Teenused

Peamine liigitus (cpv): 71300000 Insener-tehnilised teenused

2.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): La Réunion (FRY40)

Riik: Prantsusmaa

Lisateave: Secteur La Marine - Commune de Sainte-Suzanne (Ile de la Réunion)

2.1.3. Maksumus

Eeldatav maksumus käibemaksuta: 216 000,00 EUR

2.1.4. Üldine teave

See menetlus korraldatakse uuesti

Õiguslik alus:

2.1.6. Kõrvaldamise alused

Väljajätmise aluste allikad: Hankedokument

5. Osa

5.1. Osa: LOT-0001

Pealkiri: Maitrise d'oeuvre amélioration des ouvrages hydrauliques du quartier La Marine - Commune de Sainte-Suzanne

Kirjeldus: Le quartier de la Marine à Sainte-Suzanne, implanté sur une ancienne zone humide, est fortement exposé aux inondations par ruissellement en raison d'un fonctionnement hydraulique défavorable et d'un réseau pluvial insuffisant malgré des travaux récents. Le passage du cyclone Béal en 2024 a accentué ces dysfonctionnements et renforcé les attentes des habitants et des élus en matière de sécurisation hydraulique et de réduction rapide du risque inondation. Dans ce contexte, la CINOR souhaite engager la mise en œuvre des infrastructures et aménagements nécessaires afin d'améliorer le fonctionnement hydraulique du secteur et de renforcer durablement la protection des populations et des biens face au risque inondation. Ainsi dans le cadre de la présente consultation, la CINOR souhaite recruter le maître d'œuvre qui l'accompagnera dans la réalisation de cette opération.

5.1.1. Eesmärk

Lepingu olemus: Teenused

Peamine liigitus (cpv): 71300000 Insener-tehnilised teenused

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): La Réunion (FRY40)

Riik: Prantsusmaa

Lisateave: Secteur La Marine - Commune de Sainte-Suzanne (Ile de la Reunion)

5.1.3. Eeldatav kestus

Kestus: 36 Kuud

5.1.5. Maksumus

Eeldatav maksumus käibemaksuta: 216 000,00 EUR

5.1.6. Üldine teave

Reserveeritud osalemine:

Osalemine ei ole reserveeritud.

Hankeprojekt, mida ei rahastata ELi vahenditest

Hanke suhtes kohaldatakse riigihankelepingut (GPA): jah

Lisateave: *Pour l'heure limite de réception des offres, il s'agit de l'heure locale (île de La Réunion) - *Date prévisionnelle de début de la mission : 2ème semestre 2026 - *Le présent marché n'est pas alloti. Il est décomposé en une tranche ferme et une tranche optionnelle.

*Enveloppe prévisionnelle affectée aux travaux est fixée à 3 600 000,00 €H.T - *Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché - *Les variantes ne sont pas autorisées - *Des compétences minimales sont requises et sont stipulées à l'article 1.24 du CCTP - *Il sera exigé du titulaire une retenue de garantie égale à 3 % du montant initial, augmenté, le cas échéant, du montant des modifications du marché public en cours d'exécution. Celle-ci pourra être remplacée par une garantie à première demande - *Le marché comporte la possibilité de mise en œuvre d'avenants conformément aux dispositions du CCAG visé à l'article 10 du CCAP. Dans le cas

où il s'agit de prestations à prix unitaires et où le montant de ces prestations exécutées atteint le montant prévu par le marché avant son terme, la poursuite de l'exécution des prestations pourra être effectuée par avenant ou être décidée unilatéralement par le Pouvoir adjudicateur (décision de poursuivre), dans la limite de 25 % maximum d'augmentation du montant initial -

*Pièces de candidature réclamées : A) Lettre de candidature (formulaire DC1) renseignée, comprenant la déclaration sur l'honneur justifiant que le candidat n'entre pas dans l'un des cas d'exclusion prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique, et notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail - B) Un justificatif d'inscription au registre du commerce ou de la profession (ou numéro unique d'identification permettant à l'acheteur d'accéder aux informations pertinentes par le biais d'un système électronique mentionné au 1° de l'article R. 2143-13 du code de la commande publique), ou récépissé du dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les personnes en cours d'inscription, ou équivalent - C) Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles (NB : Si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur (exemple : attestations d'assurances pour risques professionnels ou garanties bancaires ou bilans prévisionnels...)) - D) Déclaration du candidat indiquant les effectifs moyens annuels et l'importance du personnel d'encadrement pendant les 3 dernières années - E) Déclaration indiquant les moyens matériels dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature - F) Présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique - G) Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestations de services de même nature que celle du marché (NB : -Critères objectifs de participation : Les candidatures complètes seront évaluées au regard de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle ainsi que de la capacité financière, technique et professionnelle du candidat (Notamment, il sera apprécié le caractère probant des références présentées ainsi que la correspondance entre les moyens (financiers, humains, matériels) du candidat et les besoins exprimés dans le cahier des charges) -Si le candidat s'appuie sur les capacités d'autres opérateurs économiques, il justifie des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché public. Cette preuve peut être apportée par tout moyen approprié -En cas de groupement, l'ensemble des cotraitants fournira obligatoirement l'intégralité des pièces demandées - L'acheteur public accepte que le candidat présente sa candidature dans les conditions posées à l'article R. 2143-4 et R. 2143-13 du code de la commande publique. *La prestation n'est réservée à une profession déterminée

*En application des dispositions des articles L. 2111-1 et L. 2112-2 du code de la commande publique, le marché comporte une clause sociale d'insertion obligatoire (Cf. dossier de consultation) - *Il y a obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché dans l'offre - *Le groupement attributaire est libre quant au choix de sa forme juridique - Autres informations complémentaires : *Conditions d'obtention du dossier de consultation : uniquement téléchargeable sur le site sur le site www.cinor.re, Rubrique: Marchés publics en cours (cliquer sur l'action : accéder à la consultation), ou sur le lien direct: <https://marches.cinor.fr> (plis à déposer sur l'affaire en question). Le formulaire d'aide à la dématérialisation est disponible sur

le site <https://marches.cinor.fr> Rubrique : Aide. -Conditions d'obtention des renseignements complémentaires : toutes les questions devront être transmises par voie électronique sur le site internet: <https://marches.cinor.fr>, et ce dans les conditions spécifiées à l'article 6 du règlement de consultation (RC). - *Pour Les modalités de remise des candidatures et des offres: uniquement par voie électronique (sur le site internet :<https://marches.cinor.fr>), et ce dans les conditions spécifiées à l'article 5 du RC. *Enfin, il est précisé qu'il ne pourra être exigé que du seul candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché public qu'il justifie ne pas être dans un cas d'interdiction de soumissionner, et notamment les documents justificatifs et moyens de preuve mentionnées aux articles R. 2143-6 et suivants du code de la commande publique. -Modalités d'ouverture des offres: La date et heure de l'ouverture des offres n'est pas connue de manière certaine à ce stade de la procédure. La séance d'ouverture n'est pas publique (les candidats n'y sont pas admis). *Unité monétaire: euro

5.1.9. Kvalifitseerimistingimused

Valikukriteeriumide allikad: Hankedokument

5.1.11. Hankedokumendid

Hankedokumentide aadress: <https://marches.cinor.fr>

Sihtotstarbeline teavevahetuskanal:

URL: <https://marches.cinor.fr>

5.1.12. Hanke tingimused

Esitamise tingimused:

Elektrooniline esitamine: Nõutav

Esitamise aadress: <https://marches.cinor.fr>

Keeled, milles võib pakkumusi või osalemistaotlusi esitada: prantsuse keel

Elektrooniline kataloog: Ei ole lubatud

Variandid: Ei ole lubatud

Pakkumuste esitamise tähtaeg: 04/08/2026 12:00:00 (UTC+04:00) Tbilisi, La Réunion

Periood, mille jooksul pakkumus peab jääma kehtivaks: 180 Päevad

Lepingutingimused:

Lepingu täitmine peab toimuma kaitstud tööhõive programmide raames: Ei

E-arveldamine: Nõutav

Kasutatakse elektroonilisi tellimusi: ei

Kasutatakse elektroonilisi makseid: ei

5.1.15. Vahendid

Raamleping:

Ei kohaldata raamlepingut

Teave dunaamilise hankesüsteemi kohta:

Ei kohaldata dunaamilist hankesüsteemi

5.1.16. Lisateave, lepitus ja vaidlustus

Vaidlustusorgan: TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LA REUNION

Teave vaidlustamise tähtaegade kohta: Adresse électronique : greffe.ta-saint-denis@juradm.fr
- Téléphone : 0262 92 43 60

Organisatsioon, mis annab lisateavet hankemenetluse kohta: CINOR - Communauté Intercommunale du Nord de la Réunion

Hankedokumentidele internetiväliselt juurdepääsu pakkuv organisatsioon: CINOR - Communauté Intercommunale du Nord de la Réunion

Organisatsioon, mis annab lisateavet vaidlustamise kohta: TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LA REUNION

Organisatsioon, millele laekuvad osalemistaotlused: CINOR - Communauté Intercommunale du Nord de la Réunion

Pakkumusi menetlev organisatsioon: CINOR - Communauté Intercommunale du Nord de la Réunion

8. Organisatsioonid

8.1. ORG-0001

Ametlik nimi: CINOR - Communauté Intercommunale du Nord de la Réunion

Registreerimisnumber: 24974011900063

Linn: 3 rue de la Solidarité – CS 61025

Sihtnumber: 97495 Sainte Clotilde CEDEX

Riik – jaotus (NUTS): La Réunion (FRY40)

Riik: Prantsusmaa

Kontaktpunkt: Direction Commande Publique

E-posti aadress: achat.marche@cinor.re

Telefon: +262262923427

Internetiaadress: <https://www.cinor.fr>

Teabevahetuse lõpp-punkt (URL): <https://marches.cinor.fr>

Hankija profiil: <https://marches.cinor.fr>

Selle organisatsiooni rollid:

Hankija

Organisatsioon, mis annab lisateavet hankemenetluse kohta

Hankedokumentidele internetiväliselt juurdepääsu pakkuv organisatsioon

Organisatsioon, millele laekuvad osalemistaotlused

Pakkumusi menetlev organisatsioon

8.1. ORG-0002

Ametlik nimi: TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LA REUNION

Registreerimisnumber: 179 740 055 00019

Postiaadress: 27 rue Félix Guyon - CS 61107

Linn: Saint-Denis CEDEX

Sihtnumber: 97404

Riik – jaotus (NUTS): La Réunion (FRY40)

Riik: Prantsusmaa

E-posti aadress: greffe.ta-reunion@juradm.fr

Telefon: +0262262924360

Faks: +0262262924362

Internetiaadress: <https://la-reunion.tribunal-administratif.fr>

Selle organisatsiooni rollid:

Vaidlustusorgan

Organisatsioon, mis annab lisateavet vaidlustamise kohta

Teave teate kohta

Teate tunnus/version: e0275b98-9250-4249-89c6-1afe0fc1bd97 - 01

Vormi liik: Hange

Teate liik: Hanketeade või kontsessiooniteade – üldkord

Teate alaliik: 16

Teate saatmise kuupäev: 22/06/2026 09:56:42 (UTC+02:00) Ida-Euroopa aeg, Kesk-Euroopa suveaeg

Keeled, milles käesolev teade on ametlikult kättesaadav: prantsuse keel

Teate avaldamise number: 430484-2026

ELT S väljaande number: 119/2026

Avaldamise kuupäev: 24/06/2026